

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° II-5 22SGADL0124</b>

**SEANCE DU  
24 NOVEMBRE 2022**

<b><u>Nombre de conseillers en exercice :</u></b> 71
<b><u>Nombre de conseillers présents :</u></b> 57
<b><u>Date de convocation :</u></b> 18 novembre 2022
<b><u>Date d'affichage :</u></b> 25 novembre 2022

<b><u>OBJET :</u></b> <b>Budget Eau - Vote d'une décision modificative</b>
---

<b><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u></b> 68
<b><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u></b> 66
<b><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u></b> 2
<b><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u></b> 0
<b><u>Nombre de Conseillers :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 11</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 3</b></li> </ul>

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 24 novembre à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - M. Jean-Yves Vernochet - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Daniel MEUNIER

**VICE-PRESIDENTS**

Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHAVOT - M. Michel CHARDEAU - M. Alain BALLOT - M. Charles LANDRE - M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Sébastien GANE - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Michel TRAMOY - M. Philippe PRIET - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Thierry BUISSON - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Eric COMMEAU - M. Christian GRAND - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - Mme Valérie LE DAIN - M. Daniel DAUMAS - M. Bernard FREDON - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Abdoukader ATTEYE - Mme Paulette MATRAY - M. Gérard GRONFIER -

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Sébastien CIRON  
M. Frédéric MARASCIA  
Mme Amélie GHULAM NABI  
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)  
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)  
Mme REYES (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)  
Mme MATHOS (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Roger BURTIN)  
Mme BELHADJ-TAHAR (pouvoir à M. Charles LANDRE)  
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
M. DUMONT (pouvoir à Mme Monique LODDO)  
M. DE ABREU (pouvoir à Mme Viviane PERRIN)  
M. FRIZOT (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Guy MIKOLAJSKI



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le Conseil communautaire le 15 décembre 2021 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2022 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Cette décision modificative prévoit, en section de fonctionnement :

- la constitution d'une provision dans le cadre de la régie intéressée afin de palier au risque d'irrecouvrabilité des titres émis suite aux factures impayées (cf rapport joint).
- Des crédits en régularisation de tarification au titre de la facturation d'eau aux syndicats ;
- Les crédits nécessaires à la participation aux travaux agricoles de protection des cours d'eau de la Sorme.

Elle prévoit également l'ajustement des dotations aux amortissements (opération d'ordre).

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

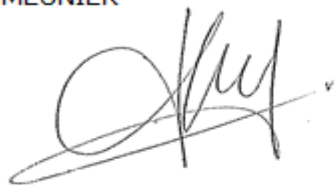
- d'adopter la décision modificative du budget annexe Eau, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 25 novembre 2022  
et publié, affiché ou notifié le 25 novembre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

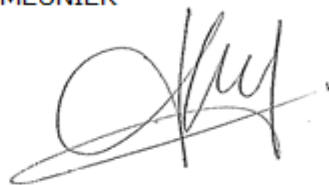
LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'MEUNIER' in a cursive script. A horizontal line is drawn across the bottom of the signature.

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'MEUNIER' in a cursive script. A horizontal line is drawn across the bottom of the signature.

CHAP.	NAT. / FONCT.	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
<b>BUDGET EAU</b>				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
65	6541/10	Admission en non valeur	-300 000,00	
68	6817/23	Constitution de provisions	300 000,00	
65	658/10	Charges diverses de la gestion courante - Régularisation facturation syndicat	11 705,44	
67	6742/23	Subventions exceptionnelles d'équipement	40 000,00	
67	6718/23	Autres charges exceptionnelles	-5 705,44	
042	6811/10	Dotations aux amortissements	-46 000,00	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>			0,00	0,00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
040	28151/10	Dotations aux amortissements		-46 000,00
16	1641/10	Emprunt d'équilibre		46 000,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>			0,00	0,00